

# AZERBAÏDJAN



10 avril 2020



## Situation de l'opposition politique

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Situation générale .....	3
2. Evolutions depuis 2018 .....	4
2.1. En 2018.....	4
2.2. En 2019.....	5
2.3. En 2020.....	9
Bibliographie .....	13

**Résumé :** L'opposition politique en Azerbaïdjan, sans être totalement interdite, est soumise à des mesures systémiques de restriction et de répression. Les rassemblements publics lui sont généralement interdits, son accès aux médias restreint et plusieurs de ses membres sont ou étaient récemment en prison sous des accusations controvérsées. Ceux qui ont bénéficié de mesures d'amnistie en 2016, 2017 et 2019 restent sous étroite surveillance policière. En dehors du Parti du nouvel Azerbaïdjan (majorité gouvernementale), plusieurs petits partis pro-gouvernementaux siègent au Parlement et alimentent une apparence de pluralisme qui se renouvelle lors des élections législatives anticipées de février 2020. En mars-avril 2020, l'épidémie de COVID-19 donne lieu à de nouvelles restrictions de la liberté d'information et de circulation.

**Abstract :** Political opposition in Azerbaijan, while not completely prohibited, is subject to systemic measures of restraint and crackdown. Its groups are generally prohibited from public gatherings, their access to the media restricted and several of their members are or were recently in prison on bogus charges. Those who benefited from amnesty measures in 2016, 2017 and 2019 remain under close police surveillance. Apart from the New Azerbaijan Party (government majority), several small pro-government parties sit in Parliament and fuel an appearance of pluralism which is renewed during the early parliamentary elections in February 2020. In March-April 2020, the COVID-19 epidemic gives rise to new restrictions on freedom of information and movement.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

## 1. Situation générale

L'ensemble des sources internationales, nationales et d'ONG s'accordent à dire que l'opposition politique en Azerbaïdjan, sans être totalement interdite, est soumise à des mesures systémiques de restriction et de répression. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dans un rapport publié en novembre 2016, mentionne des « indications concordantes de harcèlement, y compris sous forme d'arrestations et détentions arbitraires, mauvais traitements et condamnations à l'encontre de défenseurs des droits de l'homme, jeunes militants, opposants politiques, journalistes et blogueurs indépendants faisant l'objet de procédures administratives et pénales, présentées comme politiquement motivées, sous des accusations controuvées de hooliganisme<sup>1</sup>, possession de drogue, criminalité économique, évasion fiscale, abus de fonctions, incitation à la violence ou à la haine, etc. »<sup>2</sup>

Le même rapport des Nations unies signale les fortes restrictions au droit de manifestation : alors que, aux termes de la loi, une manifestation pacifique doit seulement être notifiée aux autorités, elle est soumise en pratique à une autorisation préalable ; les participants peuvent faire l'objet d'une gamme de mesures allant de la « conversation prophylactique » avec la police, à des fins d'intimidation, à la détention préventive et à des sanctions administratives et pénales<sup>3</sup>. Selon le Département d'Etat américain, les sanctions habituelles sont une amende de 500 à 1 000 manat (266 à 533 euros) pour désobéissance à un ordre de justice et une peine allant jusqu'à un mois de détention administrative<sup>4</sup>.

Le Conseil de l'Europe, dans une résolution d'octobre 2017, reconnaît des progrès limités dans le fonctionnement de la justice et l'amnistie de personnes présentées comme « prisonniers politiques » ou « prisonniers d'opinion » en 2016 et 2017. Il déplore le climat persistant de répression « systémique » à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des personnes critiquant publiquement le gouvernement, y compris par des poursuites judiciaires politiquement motivées, et la restriction des libertés d'expression et de manifestation, notamment au détriment de l'opposition extra-parlementaire<sup>5</sup>.

L'ONG *Freedom House* note que sous la présidence de Heydar Aliyev (de 1993 à 2003) puis de son fils Ilham Aliyev (depuis 2003), aucune élection présidentielle ou législative n'a été considérée comme libre et compétitive par les observateurs internationaux<sup>6</sup> :

« Sous le régime autoritaire de l'Azerbaïdjan, le pouvoir reste massivement concentré entre les mains d'Ilham Aliyev, président depuis 2003, et de sa famille étendue. La corruption est prégnante et l'opposition légale a été affaiblie par des années de persécution. »<sup>7</sup>

Les élections législatives de 2015, marquées par l'absence de garanties démocratiques, sont boycottées par les principaux partis d'opposition et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) refuse d'y dépêcher des observateurs. Sur 125 sièges de l'Assemblée nationale (*Milli Mejlis*), 71 sont remportés par le Parti du nouvel Azerbaïdjan (YAP)<sup>8</sup>, 41 par des candidats indépendants, généralement proches du pouvoir, et 12 par des petits partis pro-gouvernementaux<sup>9</sup>. L'OSCE donne des chiffres légèrement différents en décembre 2019, à la fin de la législature : 65 sièges sur 125 pour le Parti du nouvel Azerbaïdjan, 12 par des partis présentés comme « opposition parlementaire » mais qui, en

---

<sup>1</sup> Dans la législation des pays ex-soviétiques, le « hooliganisme » désigne un trouble grave à l'ordre public.

<sup>2</sup> Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/11/2016, § 36, [url](#)

<sup>3</sup> Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 16/11/2016, § 38, [url](#)

<sup>4</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Freedom of Peaceful Assembly », [url](#)

<sup>5</sup> Conseil de l'Europe, 11/10/2017, [url](#)

<sup>6</sup> Freedom House, 04/03/2020, [url](#)

<sup>7</sup> Freedom House, 04/03/2020, [url](#)

<sup>8</sup> En azéri : *Yeni Azərbaycan Partiyası*, en anglais : *New Azerbaijan Party*.

<sup>9</sup> Freedom House, 04/03/2020, [url](#)

fait, votent généralement en faveur du pouvoir, et 38 par des élus indépendants ; dix sièges sont alors vacants<sup>10</sup>.

Il est à noter que plusieurs partis azerbaïdjanais sont représentés à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) où ils siègent dans différents groupes parlementaires ; ils ne semblent toutefois pas faire preuve d'un grand pluralisme puisqu'en 2016, leurs représentants votent tous contre une résolution intitulée « Renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe »<sup>11</sup>. La délégation azerbaïdjanaise au Conseil de l'Europe est renouvelée en janvier 2018<sup>12</sup>.

Selon les sources consultées par le Département d'Etat américain, bien qu'il y ait 55 partis politiques légalement enregistrés, la scène politique est largement dominée par le Parti du nouvel Azerbaïdjan ; l'appartenance à ce parti confère des avantages, notamment pour une carrière dans les services publics. Les principaux partis d'opposition n'ont plus aucun député depuis 2010. Leurs membres sont exposés au harcèlement et à des poursuites pour avoir critiqué le gouvernement sur les réseaux sociaux<sup>13</sup>. En outre :

« Les partis d'opposition rencontrent toujours des difficultés pour louer des locaux, les propriétaires passant pour redouter les représailles officielles. Les membres des partis d'opposition régionale doivent souvent dissimuler le but de leurs réunions et les tenir dans des maisons de thé ou autres lieux écartés. Les partis d'opposition sont confrontés à des obstacles financiers et informels. Par exemple, les autorités limitent leur accès aux ressources financières en punissant les personnes qui les soutiennent financièrement, renvoyant de leur poste les membres de l'opposition et exerçant des pressions économiques sur leur famille. »<sup>14</sup>

Plusieurs partis de l'opposition azerbaïdjanaise ont fait l'objet de notes précédentes de l'Ofpra en 2014 et 2016<sup>15</sup>.

*Freedom House*, dans son rapport de mars 2020 portant sur l'année 2019, classe l'Azerbaïdjan comme pays « non libre » avec un score de 2/40 pour les libertés politiques et 8/60 pour les libertés civiles, le plus mauvais des pays européens<sup>16</sup>.

## 2. Evolutions depuis 2018

### 2.1. En 2018

En janvier 2018, le gouvernement azerbaïdjanais, en réponse au rapport des Nations unies sur les droits de l'homme en Azerbaïdjan, accepte un certain nombre de recommandations relatives à l'éducation aux droits de l'homme et à la liberté d'expression et d'association ; l'ONG *Human Rights Watch* fait cependant remarquer que la réponse de l'Azerbaïdjan renvoie « à un examen ultérieur » les recommandations relatives à l'enregistrement et au financement des associations, à la loi sur la diffamation et aux poursuites judiciaires politiquement motivées<sup>17</sup>.

En avril 2018, l'association « Mouvement pour l'alternative républicaine » annonce sa transformation en parti politique. Le Mouvement doit tenir son premier « congrès » par

---

<sup>10</sup> Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE 23/12/2019, [url](#))

<sup>11</sup> Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 28/01/2013, [url](#)

<sup>12</sup> AzVision.az, 04/01/2018, [url](#)

<sup>13</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Parties and Political Participation », [url](#)

<sup>14</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Parties and Political Participation », [url](#)

<sup>15</sup> DIDR, Ofpra, 12/01/2016, [url](#) ; id., Ofpra, 07/11/2014, [url](#) ; id., Ofpra, 19/08/2014, [url](#)

<sup>16</sup> Freedom House, 04/03/2020, [url](#)

<sup>17</sup> Human Rights Watch, 20/09/2018, [url](#) ; Gouvernement de l'Azerbaïdjan, Nations Unies, 05/02/2018, [url](#)

voie électronique après les refus répétés de l'Autorité exécutive de Bakou et de propriétaires privés de lui louer une salle<sup>18</sup>.

Pour rappel, l'administration locale de Bakou est dirigée par un chef de l'Autorité exécutive (en azéri : *hakimiyyəti başçısını*) nommé par le président de la République<sup>19</sup>.

L'élection présidentielle de 2018, prévue pour le 17 octobre et avancée au 11 avril, est boycottée par les principaux partis d'opposition. L'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) note l'absence de pluralisme, notamment dans les médias, l'absence de séparation entre la campagne de certains candidats et leurs fonctions officielles, ainsi que des irrégularités fréquentes et un manque de transparence dans les procédures de vote, notamment des bourrages d'urnes et votes multiples le jour du scrutin. Le président Ilham Aliyev est réélu au premier tour avec 86% des voix<sup>20</sup>.

Le 17 novembre 2018 à Bakou, une manifestation d'opposition non autorisée est dispersée par la police ; environ 40 manifestants sont relâchés après un avertissement, 11, dont Ali Karimli<sup>21</sup>, chef du Front populaire d'Azerbaïdjan (en azéri : *Azərbaycan Xalq Cəbhəsi Partiyası*), retenus en détention pendant deux jours puis relâchés avec une amende<sup>22</sup>.

Le nom de « Front populaire d'Azerbaïdjan » désigne en fait plusieurs partis issus de scissions successives depuis 2000 de la même famille politique ; la branche « réformiste et libérale » est dirigée par Ali Karimli, et la branche « classique » par Mirmakhmud Fattayev<sup>23</sup>. Cette dernière, encore présente lors des élections législatives de novembre 2010<sup>24</sup>, n'est plus mentionnée par les sources entre 2018 et 2020. Ali Karimli, opposant toujours actif (voir 2.2), est interdit de voyage à l'étranger depuis 2006, les autorités refusant de renouveler son passeport<sup>25</sup>. Un troisième parti de nom similaire, le Front populaire unifié, dirigé par Gudrat Hassanguliyev, est considéré comme pro-gouvernemental<sup>26</sup>.

En décembre 2018, le blogueur d'opposition Mehman Huseynov, ayant entièrement purgé une peine de deux ans d'emprisonnement, est libéré mais fait immédiatement l'objet de poursuites sur de nouvelles charges<sup>27</sup>.

## 2.2. En 2019

Le 19 janvier 2019, une manifestation pour demander la libération de Mehman Huseynov est dispersée par la police ; 31 manifestants sont arrêtés et condamnés à des peines de 10 à 30 jours de détention administrative ; d'après des militants, la police profite de cette manifestation pour enregistrer illégalement plusieurs milliers de manifestants par logiciel de reconnaissance faciale ou par leurs données téléphoniques, dans le but d'exercer une intimidation à leur encontre<sup>28</sup>. Les protestations dans le pays et à l'étranger, notamment une résolution du Parlement européen, amènent cependant les autorités à abandonner les poursuites visant Mehman Huseynov<sup>29</sup>.

---

<sup>18</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Parties and Political Participation », [url](#)

<sup>19</sup> The Executive Power of Baku City, "YERLİ İCRA HAKİMİYYƏTİ HAQQINDA ƏSASNAMƏ" ["Statut de l'autorité exécutive locale"], décret présidentiel du 16 juin 1999, art. 1, [url](#)

<sup>20</sup> OSCE, 23/12/2019, [url](#)

<sup>21</sup> Ce nom, orthographié « Əli Kərimli » en azéri, est transcrit tantôt « Ali Karimli », tantôt « Ali Kerimli ».

<sup>22</sup> Amnesty International, 20/11/2018, [url](#) ; RFI, 18/11/2018, [url](#)

<sup>23</sup> DIDR, Ofpra, 12/01/2016, [url](#) ; id., Ofpra, 19/08/2014, [url](#)

<sup>24</sup> Conseil de l'Europe, 2010, [url](#)

<sup>25</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ;

<sup>26</sup> DIDR, Ofpra, 12/01/2016, [url](#)

<sup>27</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, 14/01/2020, [url](#)

<sup>28</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Freedom of Peaceful Assembly », [url](#)

<sup>29</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, « World Report: Azerbaijan – Events of 2019 », 14/01/2020, [url](#)

En février 2019, Mammad Ibrahim, conseiller du Front populaire d'Azerbaïdjan, est libéré après avoir entièrement purgé une peine prononcée en 2016 sous une accusation contournée de « hooliganisme ». Trois autres dirigeants de ce parti, Orkhan Bakhishli, Fuad Ahmadli et Asif Yusili, sont toujours en prison à la fin de 2019 sous des charges contournées de possession de stupéfiants, usage illicite de données privées et production de faux<sup>30</sup>.

En janvier et février 2019, plusieurs membres du Front populaire d'Azerbaïdjan, Saleh Rustamov, Agil Maharamov, Babek Hasanov, Ruslan Nasirli et Valeh Rustamli, arrêtés en mai 2018, affirment avoir fait l'objet de tortures pendant leur détention par le département du Crime organisé du ministère de l'Intérieur. Le 27 février 2019, la Cour pénale de Bakou prononce une série de condamnations : Saleh Rustamov est condamné à 7 ans et 3 mois d'emprisonnement pour blanchiment d'argent et exercice d'une entreprise illégale ; Agil Maharramli<sup>31</sup> est condamné à 4 ans et Babek Hasanov à 3 ans d'emprisonnement ; Ruslan Nasirli et Vidadi Rustamli, à des peines de 3 ans avec sursis. Les trois premières condamnations sont confirmées en appel en mai et septembre 2019<sup>32</sup>.

En février 2019, Taleh Baghirov, prédicateur chiite et chef du Mouvement de l'unité musulmane, déjà emprisonné à plusieurs reprises depuis 2013<sup>33</sup>, annonce qu'il commence une grève de la faim pour protester contre l'interdiction de voir ses proches et son avocat et de téléphoner depuis sa prison ; d'après le service pénitentiaire cité par le journal en ligne pro-gouvernemental *Azernews*, c'est Baghirov lui-même qui refuse de voir ses proches et son avocat ou de leur téléphoner car « il veut qu'on continue à parler de lui et faire les gros titres de la presse »<sup>34</sup>.

Le 16 mars 2019, une amnistie présidentielle remet en liberté 50 à 52 prisonniers présentés comme « politiques », militants de l'opposition ou des groupes de défense des droits de l'homme, journalistes ou membres de groupes religieux<sup>35</sup>, notamment Ilkin Rustamzade, membre du mouvement de jeunesse NIDA, incarcéré depuis 2013, et Fuad Garhamanli, vice-président du Front populaire d'Azerbaïdjan, incarcéré depuis 2017<sup>36</sup>. Selon *Human Rights Watch*, « les condamnations à leur encontre [des amnistiés] restent en vigueur et certains font l'objet d'interdiction de voyage tandis que d'autres ont quitté le pays par crainte de nouvelles persécutions politiquement motivées ». Plusieurs d'entre eux, après leur remise en liberté, sont convoqués par la police et mis en garde contre toute activité dans des manifestations publiques ou dans les médias<sup>37</sup>.

Le 28 mars 2019, la Cour suprême annule partiellement le verdict de la Cour d'appel de Sheki levant la condamnation d'Ilgar Mammadov, président du Parti pour l'alternative républicaine. Ilgar Mammadov avait bénéficié d'un rejugement à la demande de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ; il est remis en liberté mais la décision de la Cour suprême lui interdit toute participation à la vie politique jusqu'en 2024. Six autres anciens « prisonniers politiques » acquittés à la demande de la CEDH restent pareillement interdits d'activité politique<sup>38</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai 2019, le tribunal de district de Surakhani rejette une demande de libération anticipée de Fuad Ahmadli, membre du conseil de la jeunesse du Front populaire d'Azerbaïdjan, qui purge une peine de 4 ans d'emprisonnement depuis 2017 sous

---

<sup>30</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, 14/01/2020, [url](#)

<sup>31</sup> Agil Maharamov est apparemment la même personne qu'Agil Maharramli ; ces variantes de nom sont assez courantes en Azerbaïdjan.

<sup>32</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Torture and Other Cruel, Inhuman, or Degrading Treatment or Punishment », [url](#) ; *ibid.*, § « Freedom of Peaceful Assembly », [url](#)

<sup>33</sup> Sur ce mouvement, voir Eurasianet, 12/08/2015, [url](#)

<sup>34</sup> *Azernews*, 15/02/2019, [url](#)

<sup>35</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, « World Report: Azerbaijan – Events of 2019 », 14/01/2020, [url](#)

<sup>36</sup> Amnesty International, 18/03/2019, [url](#)

<sup>37</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, 14/01/2020, [url](#)

<sup>38</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#)

l'accusation d'usage illégal de données téléphoniques ; sa condamnation est confirmée en appel en juillet 2019<sup>39</sup>.

Le 28 juin 2019, Ali Karimli, président du Front populaire d'Azerbaïdjan, est arrêté et retenu en détention pendant une heure et demie : les autorités le mettent en garde contre sa participation à un « Marathon de la solidarité », collecte de fonds destinée à payer les amendes des personnes arrêtées lors de manifestations illégales. Lui-même déclare que c'est l'interdiction des manifestations qui est « illégale » et qu'il compte soutenir son droit devant le tribunal<sup>40</sup>.

En juillet 2019, une mission du Conseil de l'Europe visite l'Azerbaïdjan et constate la pratique persistante d'enfermer des journalistes et militants s'exprimant sur les réseaux sociaux sous des accusations variées de désobéissance à la police, hooliganisme, extorsion, évasion fiscale, incitation à la haine ethnique ou religieuse, trahison, possession illégale de drogue ou d'armes ; plusieurs dizaines de journalistes, avocats, militants politiques et défenseurs des droits de l'homme sont soumis à des interdictions de voyager à l'étranger, d'une façon que la rapporteuse estime « arbitraire et disproportionnée » ; en outre, les autorités azerbaïdjanaises déclinent d'appliquer un certain nombre de jugements de la Cour européenne des droits de l'homme portant sur des atteintes aux droits (article 18 de la Convention européenne des droits de l'homme) et à la liberté et la sécurité (article 5)<sup>41</sup>.

Le 26 septembre 2019, l'Autorité exécutive de Bakou autorise une manifestation d'opposition pour la première fois depuis janvier mais le site autorisé, à Lökbatan, est une banlieue inaccessible par transports en commun. Les organisateurs réagissent en menant un piquet devant le siège de l'Autorité exécutive de Bakou ; ce rassemblement est dispersé par la police lorsqu'il réunit un trop grand nombre de participants<sup>42</sup>.

Le 19 octobre 2019, l'opposition obtient une nouvelle autorisation de manifester à Lökbatan ; elle préfère se rassembler sans autorisation dans le centre-ville. La police intervient violemment pour disperser les manifestants ; plusieurs militants sont arrêtés et passés à tabac, notamment Ali Karimli, président du Front populaire d'Azerbaïdjan, et Tofiq Yagoblu, membre du comité central du Conseil national des forces démocratiques. Au total, au moins 100 personnes sont arrêtées à cette occasion ; 40 d'entre elles, dont au moins 35 dirigeants du Front populaire d'Azerbaïdjan, sont condamnées à des peines de détention administrative<sup>43</sup> ; les peines sont prononcées sous des accusations variées de « hooliganisme », propos obscènes en public ou infractions liées à la drogue<sup>44</sup>.

Le 23 décembre 2019 se tiennent les élections municipales. Bien que les municipalités détiennent peu de pouvoirs, 40 000 candidats sont inscrits pour 15 000 sièges dans 1 600 municipalités<sup>45</sup>. Ce scrutin est boycotté par les principaux partis d'opposition. Des observateurs signalent une série d'irrégularités dont des votes multiples et l'intimidation de journalistes<sup>46</sup>.

Le 5 décembre 2019, sur demande du groupe parlementaire majoritaire et après consultation de la Cour constitutionnelle, le président de la République annonce la dissolution du Parlement et la tenue d'élections anticipées, prévues pour le 9 février 2020<sup>47</sup>.

---

<sup>39</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#)

<sup>40</sup> Caucasian Knot, 28/06/2019, [url](#)

<sup>41</sup> Conseil de l'Europe, 11/12/2019, [url](#)

<sup>42</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Freedom of Peaceful Assembly », [url](#)

<sup>43</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Freedom of Peaceful Assembly », [url](#) ; Human Rights Watch, 22/10/2019, [url](#)

<sup>44</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, « World Report: Azerbaijan – Events of 2019 », 14/01/2020, [url](#)

<sup>45</sup> Institute for War and Peace Reporting (IWPR), 05/12/2019, [url](#)

<sup>46</sup> Freedom House, 04/03/2020, [url](#)

<sup>47</sup> OSCE, 23/12/2019, [url](#)

Une mission d'observation électorale de l'OSCE, tenue pendant la campagne électorale entre les 19 et 21 décembre 2019, rencontre les représentants de plusieurs partis et mouvements politiques :

- Elshan Musayev, Parti démocratique des Lumières d'Azerbaïdjan (en anglais : *Azerbaijan Democratic Enlightenment Party*, ADMP) ;
- Ali Karimli, président du Front populaire d'Azerbaïdjan ;
- Fazail Ibrahimli, Solidarité civile (VHP) ;
- Asim Mollazade, Parti démocratique des réformes ;
- Fazil Mustafa, Parti de la grande création (BQP)<sup>48</sup> ;
- Fazail Agamali, Parti de la mère patrie ;
- Arif Hajili, président du parti Musavat ;
- Gultekin Hajibeyli, Conseil national des forces démocratiques ;
- Faraj Guliyev, Mouvement du réveil national (en anglais : *National Revival Movement Party*) ;
- Siyavush Novruzov, Parti du nouvel Azerbaïdjan ;
- Turqut Gambar, Mouvement NIDA ;
- Gudrat Hasanguliyev, Parti du front populaire d'Azerbaïdjan unifié ;
- Erkin Gedirli, secrétaire aux Affaires étrangères, Mouvement REAL ;
- Elchin Hagverdiyev, Mouvement REAL ;
- Tahir Karimli, parti Unité (en azéri : *Vahdat*, VHP)<sup>49</sup>.

Les partis représentés au Parlement à la fin de 2019 et considérés comme pro-gouvernementaux sont : Solidarité civile (deux députés, les autres comptent un député chacun), Parti social-démocrate d'Azerbaïdjan, Parti de l'unité civile, Parti démocratique des Lumières, Parti de la grande structure, Parti de la mère patrie, Parti du réveil national, Parti des réformes démocratiques, Parti du bien-être social (en anglais : « *Social Welfare Party* »), Parti du front populaire d'Azerbaïdjan unifié, Unité<sup>50</sup>.

A la fin de l'année 2019, le nombre de « prisonniers politiques » est estimé à au moins 30 par Human Rights Watch, entre 112 et 135 par d'autres associations citées par le Département d'Etat américain<sup>51</sup>. Selon cette dernière source, les plus connus de ces « prisonniers politiques » sont les opposants Afgan Mukhtarli (voir 2.3), Fuad Ahmedli, Orkhan Bakhishli, Saleh Rustamov, Agil Maharramov, Babek Hasanov, Pasha Umidov, Sardar Babayev et Said Dadashbeyli<sup>52</sup>. Selon Human Rights Watch, au moins 17 membres du mouvement chiite conservateur Unité musulmane, condamnés en 2017 sous l'accusation d'extrémisme et qui affirment avoir fait l'objet de tortures, sont également en prison à cette date<sup>53</sup>.

---

<sup>48</sup> Le même nom de parti peut être traduit de plusieurs façons différentes : dans le même rapport, le Parti de la grande création est aussi appelé Parti de la grande structure ; il est encore connu comme Parti du grand établissement, voir AzVision.az, 24/01/2020, [url](#)

<sup>49</sup> OSCE, 23/12/2019, [url](#)

<sup>50</sup> OSCE, 23/12/2019, [url](#)

<sup>51</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#) ; Human Rights Watch, « World Report: Azerbaijan – Events of 2019 », 14/01/2020, [url](#)

<sup>52</sup> US Department of State, 11/03/2020, § « Political Prisoners and Detainees », [url](#)

<sup>53</sup> Human Rights Watch, « World Report: Azerbaijan – Events of 2019 », 14/01/2020, [url](#)



### 2.3. En 2020

Les élections législatives anticipées se tiennent le 9 février 2020. Selon l'OSCE, sur 1 637 candidats inscrits initialement, 323 retirent leur candidature, soit à la suite d'accords entre partis, soit à la suite de pressions ou d'incitations financières ; trois candidatures sont annulées<sup>54</sup>. Sur les 1 314 candidats en lice, 246 sont présentés par 19 partis politiques, dont les 12 partis du Parlement sortant, 11 par des groupes d'initiative d'électeurs et 1 057 se présentent comme candidats indépendants. Malgré le nombre élevé de candidatures, il y a peu de diversité dans les opinions exprimées, les candidats évitant toute critique à l'égard du gouvernement. Plusieurs partis et mouvements d'opposition, en particulier la plateforme Conseil national des forces démocratiques, décident de boycotter les élections en invoquant les restrictions imposées, notamment l'accès inégal à l'audiovisuel public et à la liberté de réunion<sup>55</sup>. Huit anciens prisonniers, dont Ilgar Mammedov (voir 28 mars 2019), sont empêchés de présenter leur candidature en violation du jugement rendu en leur faveur par la CEDH<sup>56</sup>. Dans les jours qui précèdent le scrutin, plusieurs candidats des partis Musavat et REAL, ainsi que des candidats indépendants, disent avoir été convoqués par la police et mis en garde contre toute tenue de manifestation avant ou après le scrutin<sup>57</sup>.

Le vote se tient sous la supervision de 883 observateurs internationaux et 89 000 observateurs nationaux ; parmi ces derniers, 62% sont désignés à la demande des candidats, 4% par des ONG et 34% se présentent à titre individuel<sup>58</sup>. La Commission électorale centrale et les commissions électorales de circonscription sont formées à part égales de représentants de la « majorité parlementaire », de l'« opposition parlementaire », en fait largement alignée sur les positions de la majorité, et des députés indépendants du Parlement, ce qui exclut les partis et mouvements de l'opposition extra-parlementaire<sup>59</sup>. La présidence de toutes les commissions électorales est assurée par le Parti du nouvel Azerbaïdjan, seul à avoir des candidats dans plus de 60 circonscriptions<sup>60</sup>. La mission d'observation de l'OSCE reçoit plusieurs témoignages selon lesquels des donateurs ont fait l'objet de pressions pour les empêcher de financer des candidats d'opposition<sup>61</sup>. Elle conclut que la campagne s'est déroulée dans un « environnement politiquement contrôlé » et que « en dépit de certains progrès apparents dans la préparation des élections, les violations répétées de la procédure de comptage des voix alimentent de sérieux doutes sur le résultat général du vote<sup>62</sup> ».

La liste provisoire des résultats dans 124 circonscriptions, publiée le 10 février, montre la reconduction à une large majorité du Parti du nouvel Azerbaïdjan ; plusieurs candidats des petits partis de l'« opposition parlementaire », sont élus ou réélus : Assim Mollazade (Parti des réformes démocratiques), Fazil Mustafa (Parti de la grande création, BQP), Gudrat Hasanguliyev (Parti du front populaire d'Azerbaïdjan unifié, distinct du Front populaire d'Azerbaïdjan, parti d'opposition, voir 2.1), Rafael Husseynov et Sabir Rüstamkhanli (Parti de la solidarité civique), Fazail Aghamali (Parti de la mère patrie), Fazail Ibrahimli (parti Unité, VHP), Tahir Karimli (PV), Sabir Hajiyev (VBP), Elshan Musayev (Parti démocratique des Lumières d'Azerbaïdjan, ADMP), ainsi que des candidats « neutres »<sup>63</sup>.

Le 11 février, selon le site d'information OC-Media, un piquet rassemblant quelques dizaines de personnes est organisé devant le siège de la Commission électorale centrale pour protester contre la fraude électorale. Rabiyya Mammadova, candidate indépendante

---

<sup>54</sup> OSCE, 10/02/2020, [url](#)

<sup>55</sup> OSCE, 10/02/2020, [url](#) ; id., "Azerbaijan, Early Parliamentary Elections, 9 February 2020: Needs Assessment Mission Report", 23/12/2019, [url](#)

<sup>56</sup> OSCE, 10/02/2020, [url](#)

<sup>57</sup> OSCE, 10/02/2020, [url](#)

<sup>58</sup> OSCE, 10/02/2020, [url](#)

<sup>59</sup> Conseil de l'Europe, 27/02/2020, [url](#) ; OSCE, 10/02/2020, [url](#)

<sup>60</sup> Conseil de l'Europe, 27/02/2020, [url](#)

<sup>61</sup> OSCE, 10/02/2020, [url](#)

<sup>62</sup> Conseil de l'Europe, 27/02/2020, [url](#)

<sup>63</sup> AzVision.az, 10/02/2020, [url](#)

aux élections municipales de décembre 2019<sup>64</sup>, et Elman Guliyev, chef de la branche de jeunesse du parti Musavat, participent à cette démonstration. Le rassemblement est dispersé violemment par la police. Plusieurs autres manifestations post-électorales, réunissant un petit nombre de personnes, sont dispersées dans d'autres régions du pays<sup>65</sup>.

Le 16 février, l'opposition organise une manifestation pour protester contre le résultat des élections. Les manifestants refusent le lieu proposé par l'Autorité exécutive de Bakou et se rassemblent dans le centre-ville, devant le siège de la Commission électorale centrale ; ils sont dispersés par la police<sup>66</sup>. Les images diffusées par le média Radio Free Europe/Radio Liberty montrent des participants violemment empoignés par les policiers et entassés dans des cars ; Faraj Karimli, candidat du parti d'opposition Musavat, fait partie des personnes arrêtées<sup>67</sup>. Le ministère de l'Intérieur d'Azerbaïdjan nie qu'il y ait eu des violences policières à l'encontre de manifestants ou de journalistes et affirme que les participants ont seulement reçu un « avertissement » bien que certains manifestants se soient montrés « spécialement agressifs » et que certains journalistes « aient délibérément entravé les policiers dans l'accomplissement de leur devoir et tenté de les engager dans une provocation mais n'ont pas pu réaliser leurs intentions »<sup>68</sup>.

Dans la nuit du 18 au 19 février, selon *Reporters sans Frontières*, des candidats organisent un sit-in devant le siège de la Commission électorale centrale pour protester contre la fraude électorale ; les participants sont dispersés par la police et une dizaine de journalistes sont arrêtés et frappés<sup>69</sup>.

Le 8 mars, la police, en invoquant la lutte contre l'épidémie de coronavirus (COVID-19), ordonne aux membres du groupe d'opposition D18 d'évacuer leurs locaux<sup>70</sup>.

Le 9 mars, une manifestation du mouvement féministe d'Azerbaïdjan, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, comprenant des personnalités politiques comme Rabiyya Mammadova (voir 11 février 2020), est dispersée par la force par la police<sup>71</sup>.

Le 11 mars, le nouveau Parlement ouvre sa session. Selon le journal en ligne anglophone *Eurasianet*, il n'est qu'une refonte du précédent et ses députés, même quand ils n'appartiennent pas au Parti du nouvel Azerbaïdjan, se sont toujours signalés par leur docilité envers le pouvoir présidentiel<sup>72</sup>.

Le 17 mars 2020, le tribunal ordonne la remise en liberté du journaliste et militant politique Afgan Mukhtarli et l'autorise à quitter le pays pour l'Allemagne, où réside sa famille. Afgan Mukhtarli avait été enlevé en territoire géorgien le 29 mai 2017, remis aux autorités azerbaïdjanaises et condamné à une peine de six ans d'emprisonnement<sup>73</sup>.

Également le 17 mars, alors que l'épidémie de coronavirus se répand, le Parlement se réunit pour annoncer la suspension indéfinie de ses séances plénières et commissions, ainsi que l'interdiction de tout rassemblement de masse<sup>74</sup>. Au cours de la même séance, selon l'ONG internationale *Human Rights House Foundation* (HRHF), les députés, en invoquant la lutte contre l'épidémie, votent des amendements à la loi sur l'information qui permettent de nouvelles restrictions à la liberté de la presse<sup>75</sup>.

---

<sup>64</sup> Sur Rabiyya Mammadova, voir Institute for War and Peace Reporting (IWPR), 05/12/2019, [url](#)

<sup>65</sup> OC-Media, 13/02/2020, [url](#)

<sup>66</sup> Conseil de l'Europe, 29/02/2020, [url](#)

<sup>67</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, 16/02/2020, [url](#)

<sup>68</sup> Conseil de l'Europe, 29/02/2020, [url](#)

<sup>69</sup> Reporters sans Frontières, 19/02/2020, [url](#)

<sup>70</sup> Caucasian Knot, 02/04/2020, [url](#)

<sup>71</sup> RFE/RL, 09/03/2020, [url](#)

<sup>72</sup> Eurasianet, 11/03/2020, [url](#)

<sup>73</sup> Eurasianet, 18/03/2020, [url](#) ; Human Rights Watch, 17/03/2020, [url](#) ; sur cet enlèvement, voir Institute for War and Peace Reporting (IWPR), 05/06/2019, [url](#)

<sup>74</sup> Today.az, 17/03/2020, [url](#)

<sup>75</sup> Caucasian Knot, 02/04/2020, [url](#)

Le 19 mars, à l'occasion de la fête de Novruz<sup>76</sup>, le président Ilham Aliev prononce un discours pour se féliciter des évolutions politiques et sociales récentes, notamment de la bonne tenue des élections législatives du 9 février, et annoncer des mesures de lutte contre l'épidémie. Il déclare que « les autorités azerbaïdjanaises sont aujourd'hui plus fortes que jamais dans notre histoire » et prêtes à ouvrir un dialogue avec « tous les partis politiques » : si « une large majorité du spectre politique a répondu positivement à cette initiative », le président entend continuer sa lutte contre les « facteurs négatifs<sup>77</sup> » :

« Quant aux groupes qui refusent le dialogue, ils savent mieux. Dans tous les cas, je l'ai déjà dit mais je veux le répéter, nous ne serons pas du côté perdant et il n'y aura pas de place pour les traîtres et les représentants corrompus de la cinquième colonne dans la nouvelle configuration politique. L'Azerbaïdjan va se nettoyer, comme il le doit, des traîtres et représentants de la cinquième colonne<sup>78</sup>. »

Le 22 mars, selon *Human Rights Watch*, Tofiq Yagublu, ancien prisonnier politique, cadre du parti d'opposition Musavat et de la coalition du Conseil national des forces démocratiques, est impliqué dans une affaire pénale : alors qu'il circulait en voiture, des inconnus lui font une queue de poisson et tentent de l'agresser ; il brandit une clé à molette pour se défendre puis, les agresseurs ayant pris la fuite, va porter plainte à la police. Le lendemain, il est arrêté et placé pour trois mois en détention provisoire sous des accusations controuvées de « hooliganisme » et d'avoir « infligé des dommages corporels » avec cet outil, acte passible d'une peine maximale de sept ans d'emprisonnement ; lui et son entourage affirment que l'agression était une mise en scène pour permettre sa mise en détention<sup>79</sup>.

Le 30 mars, Adil Gumbatov, membre du Front populaire d'Azerbaïdjan, est placé contre son gré dans une clinique de traitement psychiatrique ; les membres de son parti présentent cet internement comme motivé par ses critiques contre le gouvernement. Ali Karimli, président du parti, déclare : « Apparemment, le régime a décidé de réactiver la pratique écoeurante de placer les dissidents en hôpital psychiatrique »<sup>80</sup>.

Le 31 mars, le pays est placé sous régime de quarantaine. Toutes les activités, sauf les services vitaux, sont suspendues. Le 2 avril, le vice-président du Service de la sécurité publique annonce la mise en place d'un dispositif de surveillance électronique ; les citoyens doivent informer la police de tout déplacement, même pour faire leurs courses ou aller à la pharmacie<sup>81</sup>.

Le 1<sup>er</sup> avril, l'ONG internationale *Human Rights House Foundation* publie un communiqué mettant en garde contre l'usage abusif des mesures d'urgence sanitaire en Azerbaïdjan en vue de restreindre la liberté de la presse et monter des accusations controuvées contre des opposants<sup>82</sup> :

« La législation d'urgence et autres mesures prises pour protéger la population doivent être temporaires, inclure des garanties adéquates pour prévenir les abus, être strictement proportionnelles et nécessaires et rester soumises à la surveillance parlementaire et judiciaire. Les actions entreprises par les autorités azerbaïdjanaises vont à l'encontre de ces exigences internationalement reconnues des droits de l'homme et violent les engagements de l'Azerbaïdjan devant les institutions internationales dont il est membre. »<sup>83</sup>

Le 4 avril, selon le site web d'opposition *Turan.az*, Faig Amirli, cadre du Front populaire d'Azerbaïdjan et directeur financier du journal *Azadlig*, est arrêté près de son domicile au

---

<sup>76</sup> Le Novruz est le Nouvel An traditionnel en Iran, Azerbaïdjan et Kurdistan.

<sup>77</sup> Azernews.az, 19/03/2020, [url](#)

<sup>78</sup> Texte intégral du discours dans Azernews.az, 19/03/2020, [url](#)

<sup>79</sup> Human Rights Watch, 25/03/2020, [url](#)

<sup>80</sup> Caucasian Knot, [url](#)

<sup>81</sup> Today.az, 02/04/2020, [url](#)

<sup>82</sup> Caucasian Knot, 02/04/2020, [url](#)

<sup>83</sup> Caucasian Knot, 02/04/2020, [url](#)

motif de « violation du régime de quarantaine » : aux termes de l'article 211 du Code des délits administratifs, il risque une amende de 100 à 200 manat (53 à 106 euros) et jusqu'à un mois d'emprisonnement. L'article rappelle que Faig Amirli avait déjà arrêté en août 2016 et condamné à une peine de trois ans et trois mois d'emprisonnement sous les accusations d'incitation à la haine religieuse et évasion fiscale ; en septembre 2017, la Cour d'appel avait commué sa peine en liberté conditionnelle<sup>84</sup>.

---

<sup>84</sup> Turan.az, 08/04/2020, [url](#)

## Bibliographie

(Sites web consultés le 8 avril 2020)

### Documents DIDR

DIDR, « Azerbaïdjan : La scission du parti Front Populaire d'Azerbaïdjan », Ofpra, 12/01/2016

[https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/12\\_didr\\_azerbaïdjan\\_la\\_scission\\_du\\_parti\\_front\\_populaire\\_dazerbaïdjan\\_ofpra\\_12012016.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/12_didr_azerbaïdjan_la_scission_du_parti_front_populaire_dazerbaïdjan_ofpra_12012016.pdf)

DIDR, « Azerbaïdjan : ADP, le parti démocrate d'Azerbaïdjan », Ofpra, 07/11/2014

[https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/10\\_didr\\_azerbaïdjan\\_adp\\_le\\_parti\\_democrate\\_dazerbaïdjan\\_ofpra\\_07112014.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/10_didr_azerbaïdjan_adp_le_parti_democrate_dazerbaïdjan_ofpra_07112014.pdf)

DIDR, « Azerbaïdjan : Le Front populaire et le Parti social-démocrate », Ofpra, 19/08/2014,

[https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/13\\_didr\\_azerbaïdjan\\_le\\_front\\_populaire\\_et\\_le\\_parti\\_social-democrate\\_ofpra\\_19082014.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/13_didr_azerbaïdjan_le_front_populaire_et_le_parti_social-democrate_ofpra_19082014.pdf)

### Texte juridique

The Executive Power of Baku City, "YERLİ İCRA HAKİMİYYƏTİ HAQQINDA ƏSASNAMƏ" ["Statut de l'autorité exécutive locale"], décret présidentiel du 16 juin 1999

[https://web.archive.org/web/20070714191259/http://www.bakucity.az/main/index\\_en.html](https://web.archive.org/web/20070714191259/http://www.bakucity.az/main/index_en.html)

### Organisations intergouvernementales

Conseil de l'Europe, "Reply of the Minister of Internal Affairs of Azerbaijan, Mr Vilayat Eyvazov", 29/02/2020

[https://www.ecoi.net/en/file/local/2026205/CommDH-GovRep%282020%293\\_EN.pdf.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/2026205/CommDH-GovRep%282020%293_EN.pdf.pdf)

Conseil de l'Europe, « Observation of the early parliamentary elections in Azerbaijan (9 February 2020) [Doc. 15090] », 27/02/2020

<https://www.ecoi.net/en/file/local/2025775/document.pdf>

OSCE, "Early parliamentary elections, 9 February 2020: Statement of Preliminary Findings and Conclusions", 10/02/2020, <https://www.osce.org/odihr/elections/azerbaïdjan/445759>

Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), "Azerbaijan, Early Parliamentary Elections, 9 February 2020: Needs Assessment Mission Report", 23/12/2019

<https://www.osce.org/odihr/elections/azerbaïdjan/445759?download=true>

Conseil de l'Europe, "Commissioner for Human Rights of the Council of Europe Dunja Mijatović: Report following her visit to Azerbaijan from 8 to 12 July 2019 [CommDH(2019)27]", 11/12/2019

[https://www.ecoi.net/en/file/local/2021164/CommDH%282019%2927+-+Report+on+Azerbaijan\\_EN.docx.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/2021164/CommDH%282019%2927+-+Report+on+Azerbaijan_EN.docx.pdf)

Conseil de l'Europe, "The functioning of democratic institutions in Azerbaijan", 11/10/2017

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-en.asp?fileid=24188&lang=en>

Conseil des droits de l'homme des Nations unies, « Concluding observations (2016), CCPR/C/AZE/CO/4 », 16/11/2016

<file:///D:/Users/Fixe/Downloads/G1625620.pdf>

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, « Renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe (Doc. 13943) - Résolution », 28/01/2013

<http://assembly.coe.int/nw/xml/Votes/BD-VotesParticipants-Print-FR.asp?VoteID=35915&DocID=15723&Sort=3>

Conseil de l'Europe, "Election Observation Delegation To The Parliamentary Elections in Azerbaijan (7 November 2010)", 2010

[https://www.ecoi.net/en/file/local/1256232/1788\\_1300985260\\_azerb-parl-2010-ep.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1256232/1788_1300985260_azerb-parl-2010-ep.pdf)

## **Institutions nationales**

US Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 – Azerbaijan », 11/03/2020, <https://www.ecoi.net/en/document/2026380.html>

Gouvernement de l'Azerbaïdjan, "Common core document forming part of the reports of States parties - Azerbaijan\*", Nations Unies 05/02/2018,

[https://www.ecoi.net/en/file/local/1447011/1930\\_1539771624\\_g1802342.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1447011/1930_1539771624_g1802342.pdf)

## **Organisations non gouvernementales**

Human Rights Watch, "Azerbaijan: Opposition Leader Arrested: Free Tofiq Yagublu; Drop Bogus Charges Against Him", 25/03/2020

<https://www.hrw.org/news/2020/03/25/azerbaijan-opposition-leader-arrested>

Human Rights Watch, "Prominent Journalist Freed in Azerbaijan: Afgan Mukhtarli Reunited with His Family in Exile", 17/03/2020

<https://www.hrw.org/news/2020/03/18/prominent-journalist-freed-azerbaijan>

Freedom House, "Freedom in the World 2020 – Azerbaijan", 04/03/2020

<https://www.ecoi.net/en/document/2025900.html>

Reporters sans Frontières, « Azerbaïdjan : les journalistes qui couvrent les fraudes électorales sous pression », 19/02/2020 <https://rsf.org/fr/actualites/azerbaïdjan-les-journalistes-qui-couvrent-les-fraudes-electorales-sous-pression>

Human Rights Watch, « World Report: Azerbaijan – Events of 2019 », 14/01/2020

<https://www.hrw.org/world-report/2020/country-chapters/Azerbaijan>

Human Rights Watch, "Azerbaijan: Peaceful Rallies Dispersed Violently: Police Beat, Kick Protesters, Arresting Dozens", 22/10/2019

<https://www.hrw.org/news/2019/10/22/azerbaijan-peaceful-rallies-dispersed-violently>

Amnesty International, « Azerbaïdjan : la libération de militants est bienvenue mais il faut aller plus loin », 18/03/2019

<https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/azerbaïdjan-la-liberation-de-militants-est-bienvenue-mais-il-faut-aller-plus>

Amnesty International, « Azerbaïdjan : il faut protéger le droit à la liberté de réunion pacifique et libérer les manifestants », 20/11/2018

<https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/azerbaïdjan-il-faut-protoger-le-droit-a-la-liberte-de-reunion-pacifique-et>

Human Rights Watch, "Azerbaijan Continues Crackdown on Civil Society", 20/09/2018, <https://www.hrw.org/news/2018/09/20/azerbaijan-continues-crackdown-civil-society>

## Médias

Caucasian Knot, "Oppositionist Gumbatov placed again in mental clinic", 04/04/2020 <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/50497/>

Today.az, "Movement of citizens in Azerbaijan to be monitored via electronic devices", 02/04/2020 <http://www.today.az/news/politics/192563.html>

Caucasian Knot, "HRHF condemns Azerbaijani authorities for human rights violations during pandemic. 02/04/2020 <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/50479/>

Caucasian Knot, "HRHF condemns Azerbaijani authorities for human rights violations during pandemic. 02/04/2020 <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/50479/>

Turan.az, "The fate of Faig Amirli remains unknown (UPDATED)", 08/04/2020 <https://www.turan.az/ext/news/2020/4/free/politics%20news/en/123041.htm>

Caucasian Knot, "HRHF condemns Azerbaijani authorities for human rights violations during pandemic. 02/04/2020 <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/50479/>

Azernews.az, "President Aliyev congratulates Azerbaijanis on Novruz holiday", 19/03/2020 <https://www.azernews.az/nation/163147.html>

Caucasian Knot, "HRHF condemns Azerbaijani authorities for human rights violations during pandemic. 02/04/2020 <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/50479/>

RFE/RL, "Attacks On Women On International Women's Day (Vidéo, 2mn59)", 09/03/2020 <https://www.rferl.org/a/attacks-on-women-on-international-women-s-day/30478026.html>

Eurasianet, "Azerbaijan's parliament has new look, old habits", 11/03/2020, <https://eurasianet.org/azerbaijans-parliament-has-new-look-old-habits>

Eurasianet, "Azerbaijan releases imprisoned journalist who had been abducted from Georgia", 18/03/2020 <https://eurasianet.org/azerbaijan-releases-imprisoned-journalist-who-had-been-abducted-from-georgia>

Today.az, "Azerbaijani Parliament speaker: Sessions of committees, commissions to be suspended", 17/03/2020 <http://www.today.az/news/politics/192101.html>

Radio Free Europe/Radio Liberty, "Azerbaijani Police Disperse Postelection Protest" (Vidéo, 2mn02), 16/02/2020 <https://www.rferl.org/a/azerbaijan-baku-opposition-protest-police-detentions/30437210.html>

OC-Media, "Police violently disperse Azerbaijan election protest", 13/02/2020 <https://oc-media.org/polije-violently-disperse-azerbaijan-elejtion-protest/>

AzVision.az, « Législatives en Azerbaïdjan: la CEC a dévoilé les résultats préliminaires – LISTE », 10/02/2020 <https://fr.azvision.az/news/87256/--l%C3%A9gislatives-en-azerba%C3%AFdjan--la-cec-a-devoil%C3%A9-les-r%C3%A9sultats-pr%C3%A9liminaires-liste.html>

AzVision.az, « Détails de la réunion entre les représentants de l'APCE et les partis politiques », 24/01/2020

<https://fr.azvision.az/news/86492/-d%C3%A9tails-de-la-r%C3%A9union-entre-les-repr%C3%A9sentants-de-lapce-et-les-partis-politiques-.html>

Institute for War and Peace Reporting (IWPR), "Hopes for Youth Surge in Azerbaijan Elections", 05/12/2019 <https://www.ecoi.net/de/dokument/2022557.html>

Caucasian Knot, "PFPA leader Ali Kerimli released from police after warning", 28/06/2019 <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/47648/>

Institute for War and Peace Reporting (IWPR), "Who Helped Abduct Azerbaijani Journalist?" 05/06/2019

<https://iwpr.net/global-voices/who-helped-abduct-azerbaijani-journalist>

Azernews, « Azerbaijan's Penitentiary Service talks Taleh Baghirov's "hunger strike" », 15/02/2019 <https://www.azernews.az/nation/145754.html>

RFI, « Azerbaïdjan: un chef de l'opposition arrêté », 18/11/2018

<http://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20181118-azerbaïdjan-chef-opposition-arrete-ali-kerimli>

Eurasianet, « Whither Azerbaijan's Islamists? » 12/08/2015

<https://eurasianet.org/whither-azerbaijans-islamists>